Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
RECEPTIONNE
06 OCT. 2023

EXTRAIT N°61/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2023

Date de la convocation **:**
Le 25 sept 2023

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents	23
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

En cours de Séance :

Présents	33
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

L'an deux mil vingt-trois, le deux du mois d'octobre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane, (procuration à M. ADELE Claude), NAPOLY Raymond, Mme CARIN Jocelyne (procuration à M ARETO Joseph), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne).

ABSENTS NON EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. FERDINAND Thierry, Mme MENCE Marielle, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA) DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

REGULARISATION DE CESSION D'UN LOGEMENT EVOLUTIF SOCIAL (LES) EN CONTRAT DE LOCATION-VENTE

Le Maire expose :

Dans le cadre de sa politique de l'habitat et plus particulièrement de l'accession sociale à la propriété, la ville de Saint-Joseph, par délibération du 08 novembre 1991 de son conseil municipal et aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1ER Novembre 1991, a donné en bail avec promesse de vente à Monsieur Hubert Bernabé CEZAR pour une durée de quinze ans (15 ans), la parcelle de terrain de terrain aujourd'hui cadastrée section A N° 600 d'une superficie de 93 m², située à l'intérieur du lotissement dit « CITE ROSIERE ».

Sur la parcelle susvisée reposait une « ébauche » de logement (logement évolutif social au stade gros œuvre), charge pour le preneur de procéder aux travaux d'achèvement.

La ville s'était engagée, selon les clauses du bail incluant une promesse de vente, à céder au preneur à bail, le bien concerné, à l'expiration de la période de quinze ans fixée.

L'OFFICE NOTARIAL REPUBLIQUE, 78 rue de la République 97200 Fort- de -France, en charge des formalités notariales et notamment de la rédaction de l'acte de vente, a demandé au maire, sur sollicitation du comptable public, de bien vouloir soumettre à nouveau au conseil municipal, l'approbation de la vente en pleine

.....

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER la vente en pleine propriété de la parcelle cadastrée **A N° 600** d'une contenance de 93 m² sise au lotissement dit « CITE ROSIERE », au profit de **Monsieur Hubert Bernabé CEZAR.**

D'AUTORISER le maire à signer tous documents et actes y afférents

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 02 octobre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

COMMUNE DE SAINT JOSEPH MARTINIQUE

Le Maire

Yan MONPLAISIR